

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article1012>



La justice coloniale met en examen Maîtres Tacita & Aristide !

- Dossier spécial LKP - Expressions -



Date de mise en ligne mardi 21 juillet 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



Le LKP condamne avec la plus grande fermeté les mises en examen de Patrice TACITA et Sarah ARISTIDE, avocats militants du LKP.

Pour ceux qui en doutent encore, ces mises en examen sont l'un des aspects de "l'Etat policier" qui réprime toutes celles et tous ceux qui osent s'opposer au mépris, à la négation, à l'exploitation et à la discrimination, à tout pwofitasyon dont nous sommes, nous Guadeloupéens, victimes **an péyi annou**.

Ces mises en examen reflètent la volonté manifeste de l'Etat colonial Français de faire taire toute contestation en Guadeloupe en s'en prenant directement aux Avocats du LKP. **Nou konprann 5 suw 5 !**

OUI, nous sommes bien dans une colonie car les magistrats « français » ayant trempé dans cette grave affaire d'écoutes téléphoniques illicites dénoncée par TACITA et ARISTIDE n'ont jamais été inquiétés par leur justice. **Sé ta yo !**

OUI, en France, ces pratiques auraient été dénoncées par la Chancellerie et les coupables lourdement sanctionnés.

Men NOU AN GWADLOUP, Terre de pwofitasyon où la pratique des écoutes téléphoniques illégales, la violation de la confidentialité des correspondances entre un avocat et son client, les prix et marges exorbitants, la répression anti

La justice coloniale met en examen Maîtres Tacita & Aristide !

syndicale, la discrimination raciale à l'embauche à l'encontre des Guadeloupéens sont tolérées voire légalisées et institutionnalisés par le système colonial Français lui même.

Le LKP salue le courage, l'engagement et la détermination de Maîtres Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA et de tous les Avocats qui se dressent pour défendre les libertés fondamentales et démocratiques dans un pays dominé .

Le LKP Appelle l'ensemble des Guadeloupéens à se préparer à contrer l'ordre colonial Français en participant à toutes les manifestations organisées pour défendre le droit, la dignité et les intérêts du Peuple Guadeloupéen.

TACITA é ARISTIDE sé tannou ! A pa ta yo !

Pour le LKP, le porte-parole

Elie Domota

Pointe à Pitre le 20 juillet 2009

Post-Scriptum

- ▶ [Lettre ouverte d'avocats à Nicolas Sarkozy](#) - 27 juin 2009
- ▶ [Affaire des écoutes téléphoniques de Maître Sarah ARISTIDE - Déclaration de l'UGTG à propos de l'arrêt de la Cour d'appel de Basse-Terre](#) - 24 Juillet 2008
- ▶ [Confession d'avocats à un prêtre de passage](#) - 10/11/2008
- ▶ [Lettre d'Aristide & Tacita au procureur Prêtre](#) - 31 Mars 2009
- ▶ [Affaire S. Aristide & P. Tacita : Communiqué des avocats](#) - 18/05/09
- ▶ [Communiqué du Comité de soutien de Maîtres ARISTIDE & TACITA](#) - 10 Juin 2009
- ▶ [Comprendre l'affaire Aristide & Tacita : Maître Roland Ezelin](#) - 13/06/09
- ▶ [Affaire Aristide & Tacita : communiqué du LKP](#) - 16 juin 2009